



DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Les élections professionnelles du 4 décembre 2014 ont déterminé une nouvelle représentativité syndicale. Les représentants CGT Finances de l'Yonne sont toujours au nombre de deux titulaires et deux suppléants.

Nous continuerons d'assurer notre rôle d'élus du CHSCT dont le budget ne doit pas devenir un budget de réserve à celui de la DDFIP. Nous ferons le choix d'être à tout moment force de proposition sur des actions nécessaires à l'amélioration des conditions de travail des personnels.

Sur un plan national, une négociation interprofessionnelle sur le dialogue social a eu lieu avec les organisations représentatives des salariés et du patronat. L'offensive de ce dernier est sans précédent, notamment en matière de seuils sociaux (nombre de salariés déclenchant l'obligation légale de mise en place par l'employeur du CHSCT, du CE...). La CGT sera intraitable sur le respect des seuils actuels obligeant la création d'instances de dialogue social (délégués du personnel, CE, CHSCT). Les bonimenteurs qui expliquent que ces seuils sont un frein à l'embauche dans les entreprises feraient bien de jeter un coup d'œil sur un pays qu'ils citent souvent en exemple : L'Allemagne ... Selon nous, il ne saurait être question d'inscrire dans la loi ce que le patronat n'a pas obtenu dans le cadre de la négociation. Il faut sortir de la posture où le dialogue social, la représentation collective ou la présence syndicale ne sont considérés que comme un frein à l'activité des entreprises et administrations.

Le 9 avril, la CGT Finances avec Solidaires, FO et la CFDT appelle à une journée de grève et de manifestation :

- contre les politiques d'austérité et la liquidation des services publics ;
- pour l'abandon du pacte de responsabilité et l'arrêt de la démarche stratégique ;
- pour le retrait du projet de loi macron : outil de destruction des droits des salariés et du code du travail ;
- pour le déblocage du point d'indice et l'augmentation des salaires ;

- contre tout recul sur nos règles de gestion et nos droits statutaires ;
- pour l'arrêt des suppressions d'emplois et des licenciements ;
- pour le comblement des postes vacants, la création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services et à de bonnes conditions de vie au travail.

Concernant le CHSCT de ce jour, nous constatons qu'en matière de RPS , nous ne pouvons que panser les plaies déjà bien ouvertes chez nombres de nos collègues alors que nous connaissons tous la cause principale de ces souffrances : la pénurie de personnels.

La dotation du budget du CHSCT de l'Yonne diminuée de 2 000 € en 2015 nous oblige à vous demander, Monsieur le Président, la plus grande transparence quant aux éventuels regroupements de sites voire, malheureusement la fermeture de certains, et ce pour éviter d'engager des dépenses dans des locaux que vous nous obligeriez à abandonner dès 2016.

La CGT Finances de l'Yonne se félicite de l'arrivée de Madame Pinchon, nouvelle secrétaire animatrice pour les CHSCT de l'Yonne et de la Nièvre.

Les représentants de la CGT Finances au CHSCT de l'Yonne

Nathalie ARNASSAND - Yannick BORODACZ - Yannick BAUMONT - Caroline GERMAIN